



FICHES MÉTIERS

Equipier/pière de collecte

ACTIVITÉS DU DÉCHET

Filière Exploitation



Famille métier Collecte
(OM, DI, DND, DAE)



Métier sensible



Édition
2023

AKTO



Informations générales

Finalité du métier :

L'équipier/pière de collecte assure le ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif des usagers, des collectivités et des entreprises afin qu'ils soient acheminés dans le centre de traitement adapté.

Principales activités

- Identification des déchets présentés à la collecte
- Collecte des déchets en fonction de leur nature
- Information du public sur les règles de collecte
- Alerte et signalement de tout incident, accident ou anomalie à sa hiérarchie selon les procédures en vigueur



Branche :
Activités du déchet



Famille professionnelle :
Collecte



Autres appellations :

- Ripeur/euse
- Eboueur/euse
- Agent/e de collecte



Typologie de métier :
Métier sensible



Correspondance ROME :
K2303



[Cliquer pour voir la vidéo](#)

Compétences

Préparer sa prise de poste de travail

(Rome : Aménager un poste et les conditions de travail)

- Sélectionner et revêtir les EPI nécessaires à son activité
-

Collecter les déchets

(Rome : Évacuer, recycler des déchets, des produits)

- Repérer visuellement les erreurs de tri et appliquer les procédures de refus de collecte
 - Manipuler les équipements (bacs, lève-conteneurs...) selon chaque type de récipients de collecte
 - Effectuer les opérations de manutention et de chargement des différents types de contenants
 - Nettoyer les points de collecte selon les consignes
 - Adopter les comportements adaptés lors de la montée et de la descente de la cabine ou du marchepied et lors du positionnement sur le marchepied
 - Adopter une posture de vigilance permanente face à l'environnement de la voie publique
 - Respecter les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement (HSE) afin de se prémunir du risque d'accident pour soi, celle de ses collègues et des usagers
-

Entretenir des relations de qualité avec ses collègues et les usagers

(Rome : développer et gérer des relations interpersonnelles)

- Travailler en équipe (équipier/ère de collecte et conducteur/trice...)
 - Communiquer dans un langage adapté au contexte professionnel et à son interlocuteur
 - Respecter les règles en termes d'image de l'entreprise
 - Informer/sensibiliser les usagers sur les règles de tri
 - Faire face aux conflits avec les usagers en adaptant son comportement
-

Détecter les risques et alerter en cas d'incident, d'accident et d'anomalie

(Rome : Anticiper des dangers, problèmes ou besoins matériels et techniques)

- Respecter les règles, procédures et consignes
- Adapter sa pratique professionnelle et son comportement en fonction des risques pour la sécurité
- Repérer les anomalies de collecte (bacs cassés, stationnements gênants, encombrement des trottoirs...) afin de le signaler
- Assurer la remontée d'information nécessaire dans le cadre de son périmètre d'intervention
- Appliquer les procédures d'hygiène et de prévention des risques bactériologiques notamment lors de la fin de poste

Conditions d'exercice du métier

- Horaires de travail souvent décalés - Potentielles missions les week-end et jours fériés
- Exigence physique : port de charges, postures contraignantes, gestes répétitifs, station debout prolongée tout au long de l'activité
- Respect des gestes et postures pour prévenir des accidents et des TMS (troubles musculosquelettiques)
- Métier se déroulant à l'extérieur sur la voie publique

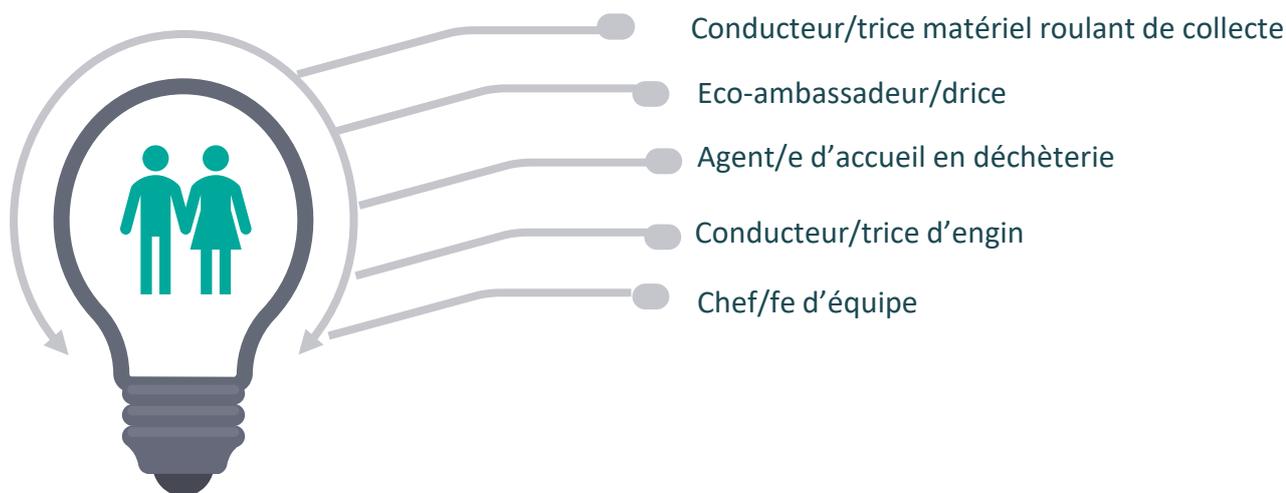
Voies d'accès au métier

Le métier peut être accessible sans condition de diplôme ou de titre.

L'accès à ce métier est possible en évolution professionnelle accompagné par de la formation continue.

- CQP - Equipier de collecte
- CAP - Propreté de l'environnement urbain-collecte et recyclage
- TFP - Agent des services de gestion et valorisation des déchets
- TFP - Collecteur de biodéchets
- Bac PRO - Hygiène, propreté, stérilisation

Evolutions professionnelles



Chiffres clés

Salariés exerçant ce métier en 2022



8 251

Évolution nette des effectifs d'ici 2030 incluant les départs en retraite



+0,5%

Part des départs à la retraite d'ici 2030



15 %

Évolution de turnover d'ici 2030



- 20 %

Évolution des embauches d'ici 2030



+ 22 %



Métier sensible : l'automatisation des modes de collectes ont un fort impact sur l'activité, où il y aurait de moins en moins besoin d'équipier/ière de collecte. Les entreprises du secteur devraient former les agents sur les nouveaux outils numériques.

Grands enjeux majeurs



Impact fort



Impact moyen



Impact faible



REGLEMENTAIRES

La loi AGEC impose une réduction des déchets à la source (ex. : fin du plastique à usage unique, réemploi, réparabilité des produits, extension de consigne...) qui vont impacter les cadences de tournées de collecte.

La collecte obligatoire des biodéchets à partir du 1er janvier 2024 (loi AGEC) va amener un flux de déchet complémentaire qui sera collecté géré par les équipiers.



TECHNOLOGIQUES

La technologie des puces RFID permet de mesurer le niveau de remplissage des déchets, d'optimiser des itinéraires de collecte et d'inciter les usagers à baisser le volume de déchets (tarification incitative).

Les interfaces digitales (ubérisation des déchets, application d'alerte pour lutter contre les dépôts sauvages) participent à la baisse globale du volume du déchet.

Les drones et la collecte pneumatique sont des modalités de collecte diminuant la collecte en porte à porte.



DONNEURS D'ORDRE

Les PAV diminuent le volume de déchets à collecter en porte à porte entraînant une réduction des tournées de collecte.



SOCIÉTALES

La sensibilisation croissante des usagers envers les enjeux de développement durable génère de nouveaux comportements (réemploi, vrac, achat objets de seconde vie, limitation des usages de plastique à usage unique...) impactant à la baisse le volume de déchets.